



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 128423

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les pensions des retraités agricoles. À ce jour, le montant de ces pensions pour une carrière complète est en moyenne de 680 euros par mois soit nettement en dessous du seuil de pauvreté (954 euros/mois). De plus, la retraite d'un agriculteur est calculée sur l'intégralité de sa carrière et non pas sur ses 25 meilleures années comme c'est le cas pour les artisans, les commerçants ou les salariés. Elle lui demande de lui indiquer ce qu'il entend faire pour remédier à ces deux problématiques.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128423

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1246

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)